EVALUER LES COMPETENCES TRAVAILLEES DANS LE CADRE DU COURS DE FRANÇAIS

Grâce à cette fiche de suivi, tu vas pouvoir tout au long de l'année, suivre l'évolution de ton acquisition des compétences dans le cadre du cours de français ; **pour chaque devoir** dans lequel seront évalués des éléments de compétences, **tu devras reporter le résultat de cette évaluation dans une colonne du tableau ci-dessous :**

- **écrire le numéro du devoir sur la première ligne de la colonne ;**
- **dans la même colonne, en face des éléments de compétences évalués** dans le devoir, **recopier à l'aide de crayons de couleur le niveau atteint dans ton devoir** ; celui-ci figurera sur ta copie sous forme d'un feu tricolore : **rouge pour *non acquis*, orange pour *en cours d'acquisition*, vert pour *acquis*** ;
- **faire signer ce document** par tes parents toutes les quatre évaluations.

NB : Toutes les cases de ce tableau ne seront pas obligatoirement remplies : c'est normal, car si tous les éléments de compétences y figurant seront travaillés dans le cadre du cours, tous ne seront pas obligatoirement évalués. Ils pourront l'être de manière moins formelle (par une appréciation plus globale du professeur) ou dans d'autres disciplines.

Nom : **Prénom :** **Classe :**

Numéros des devoirs ⇨ **Eléments de compétence évalués** ⇩																																
C. I - 1.1 : Adapter son mode de lecture à la nature du texte proposé et à l'objectif poursuivi.																																
C. I - 1.2 : Repérer des informations dans un texte à partir de ses éléments explicites et des éléments implicites nécessaires.																																
C. I - 1.3 : Utiliser ses capacités de raisonnement, ses connaissances sur la langue, savoir faire appel à des outils appropriés pour mieux lire.																																
C. I - 1.4 : Dégager, par écrit ou oralement, l'essentiel d'un texte lu.																																
C. I - 1.5 : Manifester sa compréhension de textes variés, par des moyens divers.																																
C. I - 2.1 : Reproduire un document sans erreur et avec une présentation adaptée.																																
C. I - 2.2 : Ecrire lisiblement un texte, sous la dictée ou spontanément, en respectant l'orthographe et la grammaire.																																
C. I - 2.3 : Rédiger un texte bref, cohérent et ponctué, en réponse à une question ou à partir de consignes données.																																
C. I - 2.4 : Utiliser ses capacités de raisonnement, ses connaissances sur la langue, savoir faire appel à des outils variés pour améliorer son texte.																																
C. I - 3.1 : Formuler clairement un propos simple.																																
C. I - 3.2 : Développer de façon suivie un propos en public sur un sujet déterminé.																																
C. I - 3.3 : Adapter sa prise de parole à la situation de communication.																																
C. I - 3.4 : Participer à un débat, à un échange verbal.																																
C. IV – 1.1 : Utiliser, gérer des espaces de stockage à disposition.																																
C. IV – 1.3 : Utiliser les logiciels et les services à disposition.																																
C. IV – 2.2 : Protéger sa personne et ses données.																																
C. IV – 2.3 : Faire preuve d'esprit critique face à l'information et à son traitement.																																

C. IV – 2.4 : Participer à des travaux collaboratifs en connaissant les enjeux et en respectant les règles.																																
C. IV – 3.1 : Saisir et mettre en page un texte.																																
C. IV – 4.1 : Consulter des bases de données documentaires en mode simple (plein texte).																																
C. IV – 4.2 : Identifier, trier et évaluer des ressources.																																
C. IV – 4.3 : Chercher et sélectionner l'information demandée.																																
C. IV – 5.1 : Ecrire, envoyer, diffuser, publier.																																
C. V - 1.3 : Avoir des connaissances et des repères relevant de la culture littéraire : œuvres littéraires du patrimoine																																
C. V - 1.4 : Avoir des connaissances et des repères relevant de la culture artistique : œuvres picturales, musicales, scéniques, architecturales ou cinématographiques du patrimoine.																																
C. V - 2.1 : Situer des événements, des œuvres littéraires ou artistiques, des découvertes scientifiques ou techniques, des ensembles géographiques.																																
C. V - 2.3 : Etablir des liens entre les œuvres (littéraires, artistiques) pour mieux les comprendre.																																
C. V - 3.2 : Connaître et pratiquer diverses formes d'expression à visée littéraire.																																
C. V - 4.1 : Etre sensible aux enjeux esthétiques et humains d'un texte littéraire.																																
C. V - 4.2 : Etre sensible aux enjeux esthétiques et humains d'une œuvre artistique.																																
C. V - 4.3 : Etre capable de porter un regard critique sur un fait, un document, une œuvre.																																
C. VI - 2.1 : Respecter et mettre en œuvre les règles de la vie collective.																																
C. VI - 2.2 : Comprendre l'importance du respect mutuel et accepter toutes les différences.																																
C. VII - 2.1 : Etre autonome dans son travail : savoir l'organiser, le planifier, l'anticiper, rechercher et sélectionner des informations utiles.																																
C. VII - 2.2 : Identifier ses points forts et ses points faibles dans des situations variées.																																
C. VII - 3.1 : S'engager dans un projet individuel.																																
C. VII - 3.2 : S'intégrer et coopérer dans un projet collectif.																																
C. VII - 3.3 : Manifester curiosité, créativité, motivation, à travers des activités conduites ou reconnues par l'établissement.																																
C. VII - 3.4 : Assumer des rôles, prendre des initiatives et des décisions.																																
Signature des parents																																